



Réf. Farde e-Assemblées : 2270237

N° OJ : 6

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2019

**Objet :** Asbl Brussels Major Events (BME).- Subside : 8.930,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl BRUSSELS MAJOR EVENTS (BME) demande un subside de 8.930,00 EUR pour l'organisation du concert "Home et Girlschool" du 06/05/2019 à l'Hôtel de Ville;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 8.930,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl BRUSSELS MAJOR EVENTS (BME).

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :